

ENJEUX :

Le marché du patrimoine concerne aussi bien les ouvrages classés ou inscrits que l'architecture vernaculaire (maisons de villages, fermes, chapelles, moulins, puits et fontaines, statues, lavoirs etc...)

Le Certificat d'Identité Professionnelle Patrimoine est le moyen le plus simple et le moins coûteux pour les artisans de se faire identifier par les architectes, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrages publics et privés sur ce marché.

Il est un moyen d'identification reconnu (Arrêté du 07/11/201) de l'entreprise opposable dans les marchés publics.

Objectifs

- Identifier les acteurs et les procédures relatives à la protection du patrimoine.
- Connaître les méthodologies de diagnostics du bâti ancien (lecture du bâti avant l'élaboration de l'offre et l'intervention technique).
- Identifier les aides financières à la rénovation et à la restauration du patrimoine.

Public Visé

Chefs d'entreprises et collaborateurs des entreprises artisanales du bâtiment, qu'ils soient novices ou expérimentés dans les travaux de rénovation et / ou de restauration du patrimoine bâti ancien.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Pré Requis

- Français : lu, écrit, parlé
- 1 à 2 années d'expérience terrain

Parcours pédagogique

La **notion de patrimoine** : conservation et restauration.

Historique de la mise en place des systèmes de protection et des règlements en vigueur.

Méthodologie d'approche et de contact avec des administrations et les différents acteurs et intervenant du patrimoine.

Le rôle de l'artisan en tant qu'acteur essentiel de la mise en valeur du patrimoine.

Evolution des ensembles bâtis, des techniques et des savoir-faire. Identification et classification des différents types d'ouvrages.

Les différents **intervenants et acteurs du patrimoine**, le vocabulaire couramment utilisé et la politique du patrimoine, ses services et associations.

Méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et différents intervenants du patrimoine.

Méthodologies et outils de **diagnostics d'un ouvrage**.

Patrimoine bâti local, programmes, maîtrise d'œuvre et matériaux.

Fonctionnement hygrothermique du bâti ancien .

Savoir intégrer et équilibrer les performances thermiques (isolation, parois opaques, menuiseries, chauffage...), le confort, l'accessibilité etc. dans le bâti ancien : solutions et exemples locaux.

Présentation des aides financières à la rénovation et à la restauration du patrimoine (aides de l'ANAH, de la fondation du patrimoine, aides locales, etc....)

Valorisation du savoir-faire et compétences (constitution du dossier CIP Patrimoine selon département) Equivalence avec des chartes "patrimoine" locales.

Objectifs pédagogiques

AFOLOR - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 41540130754

Identifier les acteurs et les procédures relatives à la protection du patrimoine.
Connaître les méthodologies de diagnostics du bâti ancien (lecture du bâti avant l'élaboration de l'offre et l'intervention technique).
Identifier les aides financières à la rénovation et à la restauration du patrimoine.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en salle, présentation d'outils de diagnostics du bâti ancien.
- Selon départements, possibilité d'exercice pratique / étude de cas : étude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifiques à un ouvrage du patrimoine , diagnostics et préconisations pour la réalisation de travaux de reprises, d'aménagements ou d'amélioration (technique et énergétique) d'un bâti ancien avec rappel des règles d'urbanisme
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Visite d'un site bâti ancien remarquablement restauré (ou en cours de restauration) ou présentant une spécificité de nature à consolider l'expertise en diagnostics des participants (si possible)

Qualification Intervenant(e)(s)

Architecte du patrimoine expérimenté

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle et évaluation des acquis

Effectif

De 7 à 12 Personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : Entreprise Individuelle SA SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : M F Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire : Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
 Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr. Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE (à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT (à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....
.....
.....
.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.